

Au Fil des — Pages

ÉTÉ 2021



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Bon été à tous !

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p.3
Diaporama	p.4
Portrait	p.6
Vie de l'école	p.10
Vie communale	p.13
Vie associative et culturelle	p.18
Métro	p.19
Informations diverses	p.20
Informations pratiques	p.23

ZOOM SUR ...

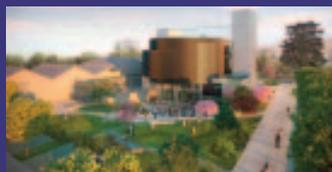
PORTRAIT



M. Mingat, ancien Maire p.6



La vie des écoles p.10



Futur Centre de sciences p.19



© Fanny Bonfils

Si vous aussi, vous voulez voir figurer votre photo sur cette page, envoyez-la à : mairie.ndmessage@wanadoo.fr



ETAT CIVIL

MARIAGE

Ingrid SANTOS FALCAO et **Laurent LICINI**
unis le 29 Mai 2021

NAISSANCE

Mathis TUFEL né le 22 Avril 2021,
fils de Laurie MEILLAND REY et Alexandre TUFEL
Arthur BLAMPEY né le 7 Mai 2021,
fils de Aurore DEPEIGE et Alexandre BLAMPEY

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le **décès de concitoyens** :
Benoît BÜSCH décédé le 21 Avril 2021
Bernard LEMAÎTRE décédé le 06 Mai 2021
Micheline ARNOL née **LACOMBE** décédée le 17 Mai 2021
Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.





Mésageoises, Mésageois,



Les activités reprennent, les manifestations, la musique et les applaudissements se font entendre, le port du masque s'estompe et le couvre-feu est terminé, et pourtant, nous restons contraints encore à des protocoles sanitaires évoluant en fonction des lieux, des types de rassemblements... ce n'est pas facile !

Côté Métropole, nous entretenons de bonnes relations. Sur le secteur Eau Potable, Assainissement et Eaux Pluviales, le service répond présent et les travaux sont en partie effectués. Pour la voirie, nous restons attentifs (fauchages, réfections voirie, signalétiques...) et sommes régulièrement en contact. Dernièrement, une campagne de mesure de vitesses moyennes a été effectuée sur 4 hameaux de la commune. Il en ressort que le Service Voirie Métropolitain va nous proposer un plan de chicanes (réalisées par plots JII donc à moindre coût et amovibles) sur deux secteurs de la commune : le Montalay et le Plan du Noyer. Nous restons cependant vigilants sur toute la commune.

Le Conseil Métropolitain est quelque peu « politisé » et dans certains débats, Notre Dame de Mésage ne s'y retrouve pas forcément ! C'est mon avis, en tant que délégué à la Métropole.

Vos élus ont interpellé la DIRMED, gestionnaire de la Route Nationale 85, et la Préfecture de l'Isère pour prendre en compte, dans le cadre des travaux de réalisation du lit d'arrêt d'urgence sur le bas de la RN 85, la sécurisation du cheminement piéton entre le Pont Napoléon et le chemin des Plâtrières. Nous avons essuyé deux refus, le motif étant l'impossibilité technique dû à l'étroitesse de la voie nationale. Je regrette fortement ces décisions.

La cabine téléphonique au Grand Pont va être récupérée par la commune pour essayer de créer un espace d'échange de livres, elle sera éventuellement disposée sur le parking de la Place de la Mairie.

Concernant les désordres à l'école, pour donner suite aux conclusions du Bureau d'Etude, nous avons :

- vérifié l'étanchéité des canalisations aux abords de l'école,
- lancé une opération de surveillance de l'école avec un cabinet de géomètres sur 2 ans afin de déterminer si l'école, dans son ensemble, subit encore des mouvements,
- réalisé une étude structure dont le rapport de conclusion est rassurant et qui nous a permis de consulter des entreprises de maçonnerie pour établir des devis de réparation des fissures. À ce jour, nous sommes en attente de ces devis, pour solliciter des subventions et inscrire ces dépenses au prochain budget communal de 2022.

Le projet de diagnostic / audit énergétique de l'école n'a pas été retenu par les élus pour l'instant, la raison étant d'une part financière et de l'autre, la nécessité de réparer les fissures de l'école auparavant.

Nous avons employé 2 jeunes pour un stage de 6 semaines en Espaces-verts sur la période de mai et juin, ce qui a grandement soulagé notre agent, peut-être les avez-vous croisés. Nous allons essayer de mettre en place un projet d'apprentissage l'année prochaine avec les écoles horticoles.

Concernant la « Route de Champ », qui part de la Place Saint Sauveur, traverse les bois et dessert la commune de Champ sur Drac, la circulation de cette voirie a été fermée temporairement par un Arrêté Municipal pendant le week-end de l'Ascension. Ceci en raison de la perspective d'une forte affluence touristique, sachant que cet accès n'est pas adapté aux forts flux de véhicules. La Métropole a été interpellée pour nous aider juridiquement et trouver un compromis efficace afin de réduire le trafic de véhicules journaliers, touristiques et des transporteurs étrangers qui suivent l'itinéraire sur leur GPS.

Les élus ont aussi refusé l'enfouissement des lignes électriques par le TE38 aux abords de l'école. Une dépense sur l'enfouissement de la ligne France Télécom nous incombait et le projet de remplacement des candélabres n'est pas abouti pour le moment.

L'aire de jeux, les agrès de fitness et la piste de « pumphtrack » à proximité du City Stade sont validés. Myriam Théodoresco nous tiendra informés de l'évolution, de sa réalisation, de son financement et de ses caractéristiques.

Je vous souhaite, très sincèrement, de passer un bel été et de bonnes vacances.

JÉRÔME BUISSON



ÇA S'EST PASSÉ À NOTRE DAME DE MÉSAGE...

L'ASNDM A ORGANISÉ UN TOURNOI U15 LE 19 JUIN

Le club remercie tous les clubs participants, les parents, les licenciés, les dirigeants, les bénévoles pour cette journée... Voici les résultats :

Équipes.....	Place	Pts
SUD ISERE B...1.....	19	
SUD ISERE A ...2.....	16	
BREZINS.....3.....	15	
ASNDM	10	
GONCELIN.....5.....	9	
CLAIX.....6.....	5	
CHAMPAGNIER	7	4
BOURG D'OISANS	8	3





LE CLUB HIPPIQUE DES 4 FERS A REPRIS SON ACTIVITÉ

Il a pu organiser deux concours de saut, pour amateurs et professionnels. En tout, ce sont 5 jours de concours qui ont pu avoir lieu, dont les épreuves qualificatives pour les Equimasters 2021, avec des cavaliers et cavalières venus de France entière. Le « Prix de la commune de Notre Dame de Mésage » a été spécialement créé pour l'occasion et remis par M. le Maire.

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

s'est tenue sur le parvis de la Mairie et en comité restreint, à cause du contexte sanitaire.





Dans ce numéro, nous avons interviewé Gérard Mingat qui a été Maire pendant 18 ans et qui a œuvré au développement et à l'urbanisation de la commune.



GÉRARD MINGAT



Drainage et captage de la source qui fluait au pied du talus ont alors été nécessaires, et réalisés avant le goudronnage. En parallèle, le chemin menant de la route de Laffrey au cimetière a lui aussi été élargi et goudronné.

La deuxième année, ce fut le chemin de Saint Sauveur, avec l'élargissement de l'amorce du virage touchant à la route de Laffrey.

MONSIEUR MINGAT, LORSQUE VOUS AVEZ ÉTÉ NOMMÉ INSTITUTEUR À VIZILLE, VOUS VOUS ÊTES INSTALLÉ D'ABORD À VIZILLE EN 1958, PUIS À NOTRE DAME DE MÉSAGE EN 1963. COMMENT ÉTAIT LE VILLAGE À CETTE ÉPOQUE ?

C'était une petite commune rurale regroupant plusieurs hameaux, dont la Commanderie, Saint Sauveur et le Grand Pont.

Il y avait une centaine de foyers, soit 250 à 350 habitants, 3 ou 4 voitures, des voies de circulation étroites et très peu d'entre elles étaient goudronnées.

Avec une équipe, nous avons préparé un programme et nous nous sommes présentés aux élections municipales en 1965.

J'ai été élu conseiller municipal et choisi comme maire (durant trois mandats consécutifs), et nous avons tout de suite commencé à mettre en œuvre le plan annoncé d'actions concrètes dans la durée, pour une urbanisation progressive, étape par étape, en étroite collaboration avec mon équipe et en nous appuyant sur les structures existantes.

QUELLE ÉTAIT LA PREMIÈRE ÉTAPE DE VOTRE PLAN ?

Améliorer la voirie. Nous voulions élargir les voies de circulation à 6 mètres et les goudronner.

La première année, ce fut le chemin reliant le bas de la Commanderie à la route de Laffrey.

Cela impliquait d'établir des relations avec les propriétaires riverains. Tous ont accepté de céder le terrain gratuitement.

Et pour réaliser les murs de soutènement nécessaires, dans un esprit de solidarité, de nombreux habitants ont bénévolement construit les coffrages, dans lesquels le Syndicat Intercommunal de Vizille, établissement public auquel il a été fait appel, a coulé le béton.

Cela était nécessaire pour limiter la facture, seuls les frais de personnel du Syndicat Intercommunal de Vizille et les matériaux ont été facturés. Car avec peu d'habitants dans la commune, les finances étaient très limitées. Mais des subventions obtenues précédemment et encore non utilisées ont permis d'ouvrir ce chantier.

ET LA DEUXIÈME ÉTAPE ?

Améliorer la distribution électrique. Imaginez qu'il n'y avait que des poteaux en bois pour une ligne reliant la mairie au bas du village !

L'électricité arrivait en moyenne tension sur les transformateurs, et de nouveaux habitants arrivant, le besoin d'ampérage augmentait, pour éviter qu'un poste à soudeuse ne provoque la coupure d'électricité chez le voisin !

En bonne entente avec le responsable EDF, des poteaux en ciment récupérés sur des chantiers ont permis d'installer une ligne en bordure de route depuis la Commanderie vers l'actuel centre équestre.

L'EDF a financé une partie des travaux, ayant des crédits à cet effet. Ce fut aussi l'occasion de faire, d'une part un véritable éclairage public, et d'autre part d'installer des poteaux d'incendie.

Toute une organisation, car l'eau n'avait été amenée dans les maisons qu'au tout début des années soixante. Auparavant, les habitants s'approvisionnaient aux fontaines et aux sources.



PHOTO : Serre-Combe Maxime

été 2021

AVEC L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX HABITANTS, IL A CERTAINEMENT FALLU ENVISAGER D'AUTRES RÉALISATIONS ?

Bien sûr, notamment pour l'école.

L'école à classe unique, construite vers 1880 dans une partie de ce qui est actuellement la mairie, allait bientôt réclamer plus d'espace. On va y venir.

Mais déjà, l'équipe municipale décida de payer les fournitures scolaires alors supportées par les parents, le Sou des écoles continuant à organiser manifestations et voyages scolaires.

SAVIEZ-VOUS OÙ IMPLANTER L'ÉCOLE ?

C'est la troisième étape. Il fallait agrandir le territoire privé de la commune, et une opportunité se présenta d'acquérir des terrains. Je vous raconte l'histoire. Les plâtrières de Jarrie qui exploitaient déjà sur N.D.M des carrières de gypse, achetèrent le domaine de la ferme de M. Blanc (là où se trouve actuellement le centre équestre), pensant y trouver de nouvelles couches de gypse à exploiter. Mais il n'y avait pas de quoi. Alors le domaine fut à vendre, pour la somme de 100 millions de francs. La commune était intéressée par cette surface. Mais comment financer un tel achat ? Depuis la réalisation de

travaux de V.R.D. (Voirie et Réseaux Divers), des constructions s'étaient faites, amenant de nouveaux habitants.

De ce fait, la dotation de l'Etat par habitant avait bien augmenté. Ce qui permit d'emprunter.

C'est là que la solidarité intercommunale a joué à plein. Le Syndicat Intercommunal de Vizille avait la possibilité de financer les 100 millions pour que ces terres ne tombent pas dans le domaine privé. Le président du Syndicat, également maire de Montchaboud, était le responsable du Service des Hypothèques à Grenoble. Son intervention fut notre salut.



juin 1982



juin 1982



été 2021



été 2021



Notez les différences



La Mairie début XX^{ème}

Cette croissance avait deux faces : davantage de dotation de l'Etat par habitant, et davantage de besoins : une école plus grande, un nouveau réservoir d'eau.

À la création des classes, les subventions n'étaient pas encore là. Et c'est la solidarité intercommunale qui a de nouveau joué.

Le maire de Saint Martin d'Hères, M. Blanchon, avait reçu une subvention pour 3 classes et ne l'avait pas encore utilisée. Il la mit à notre disposition, nous permettant d'emprunter et d'investir dans les besoins urgents.

Un architecte de Grenoble fut mandaté pour faire les plans d'une école « pas tout à fait comme les autres », car elle intégrait dans un style nouveau, notamment une salle polyvalente. La nouvelle école fut inaugurée en 82/83.

Et que dire du téléphone ! En 1963, il n'y avait qu'une cabine téléphonique publique chez Madame Villaret, en face de la mairie et chez quelques rares particuliers.

Pas de téléphone à la Mairie, ni chez le maire ! Cela signifiait de nombreux déplacements que le maire prenait à sa charge.

UNE PARTIE DE LA COMMUNE EST OCCUPÉE PAR UN « TERRAIN MILITAIRE ». POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER POURQUOI ?

Au moment des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, les militaires avaient été dépossédés notamment de pas mal de terrains, et ils cherchaient à en acquérir de nouveaux.

La Préfecture visait 400 Ha sur le territoire de la commune de Notre Dame de Mésage pour construire une zone d'activité militaire.

Des casernes ayant été rapatriées à Varcès, il y avait besoin d'un terrain de manœuvres. Ils avaient établi tous leurs projets, depuis le Touvier, le long de la Romanche et jusqu'à la route de Laffrey. Mais sans rien dire à la commune.

Il acquit le domaine sous-seing privé au nom du S.I.V. et il n'y eut pas de frais de notaire à payer. Pour financer le remboursement de l'emprunt, il fallait utiliser les terrains immédiatement.

Un grand travail fut réalisé avec un promoteur pour implanter des lotissements sur les terrains acquis.

La négociation établit que le promoteur payait le terrain, créait toutes les structures internes de V.R.D. et prenait à sa charge toutes les structures d'assainissement amont et aval.

La commune, elle, dégagait une ressource via la taxe locale d'équipement.

La revente de 15 hectares de terrain a permis de financer la totalité de l'emprunt. Et le surplus des terrains, reversé gratuitement à la commune.

LA POPULATION DU VILLAGE A FORTEMENT AUGMENTÉ À LA FIN DES ANNÉES QUATRE-VINGT. QUELLE FUT L'INCIDENCE SUR LA COMMUNE ?

Il a fallu continuer le développement des infrastructures. Ce fut la quatrième étape.

Ce développement de la construction a amené de nouveaux habitants, de 300 au départ il y en eut 800, puis 1 000.

Or, nous voulions faire autre chose à cet endroit-là. Le conseil municipal fut réuni d'urgence et demanda l'établissement d'un plan d'urbanisme englobant cette zone, avec la possibilité d'y construire.

Notre mission à ce moment-là fut de défendre l'intérêt collectif. Cet événement sollicita la concertation et la solidarité des mésageois, vous vous en doutez.

La procédure de récupération des terrains était déjà mise en route et notre rôle a été d'organiser un Syndicat de défense des propriétaires dans ce cadre, avec articles de presse etc...

Nous avons négocié avec la Préfecture. Les balcons de Notre-Dame le Haut, impossible de les laisser partir dans un terrain militaire ! On a réussi à repousser les limites jusqu'au Troussier, et améliorer le prix de vente de ce qu'on ne pouvait pas sauver (ils rachetaient à quelques francs le m²).

Pour les balcons, ils furent confiés au promoteur d'en bas, avec les mêmes conditions de prendre en charge les V.R.D., y compris le raccordement des égouts.

La population a alors atteint 1 300 habitants environ. Les travaux étaient toujours effectués par le Syndicat Intercommunal de Vizille, ainsi que le déneigement. Fut aussi mis en place le ramassage des ordures ménagères.

MAIS AVEC TOUS CES NOUVEAUX HABITANTS, LA CIRCULATION ÉTAIT-ELLE FACILE ?

Ce fut aussi une mission d'intérêt collectif et encore une étape. La commune saisit une opportunité pour créer le nouveau pont franchissant la Romanche.

Un projet d'élargissement du pont étroit en face de Saint Pierre de Mésage ayant été refusé par ses habitants, notre commune a proposé de faire le nouveau pont en face de Notre Dame de Mésage le bas. Durant notre mandat, cette solution fut retenue.



Sa réalisation démarra et se termina durant le mandat du maire suivant, M. Thirion.

ET QU'EN ÉTAIT-IL DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE ?

Dans les années 70, nous avons dû consolider l'église Ste Marie. Sur les conseils de M. Girard, l'architecte départemental des Bâtiments de France, nous avons dû faire ceinturer le bâtiment au niveau de ses fondations, avec du béton armé.

Des poutres en béton armé ont été installées sous l'église pour rejoindre la ceinture. Le béton armé remontant jusqu'en haut des deux piliers intérieurs de l'église. Tout cela dans le but d'assurer la stabilité du bâtiment.

La charpente et la couverture en tuiles écailles ont également été refaites. Ce furent d'importants travaux pour lesquels la commune a été subventionnée en partie, et a emprunté l'autre partie des fonds (qui représentaient quand même l'équivalent de 5 fois le budget annuel de la commune !).

Quant à la chapelle St Firmin, il faut savoir qu'elle appartenait à un propriétaire privé qui l'avait transformée en maison d'habitation.

Quand il a voulu la vendre, c'est une association d'amoureux d'Art Roman qui l'a rachetée et qui l'a cédée gratuitement à la commune. À partir de là, le Conseil Municipal a décidé de la remettre dans son état originel.

Nous avons fait appel aux jeunes de la Maison des Jeunes de Vizille, qui sont venus nous aider à déposer les planchers (il y avait un étage) et à enlever tous les aménagements qui avaient été faits pour la rendre habitable.

C'est sous la municipalité suivante (M. Thirion étant le maire) que les travaux de la toiture ont été entrepris. Quant au cimetière paysager, ce fut une idée initiée pendant mon dernier mandat, que M. Thirion a réalisée ensuite.

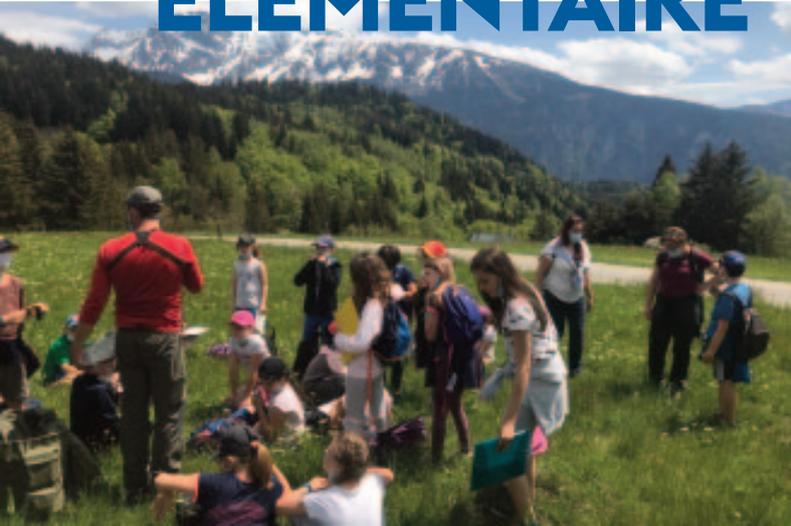
UN MOT POUR CONCLURE ?

C'est ainsi qu'une commune se construit et se développe. L'attention aux besoins de chacun, l'entretien de relations avec divers interlocuteurs, des échanges d'informations, de la créativité, de l'audace, de l'imagination, de la débrouillardise...

Merci à celles et ceux qui ont posé les bases de ce développement.



ÉLÉMENTAIRE



SORTIES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les élèves des classes de CE1/CE2 et CMI/CM2 ont bénéficié du programme Espaces Naturels Sensible (ENS) du Département, subventionné en grande partie par ce dernier, et complété par la commune. Les deux classes ont donc bénéficié de deux nouvelles sorties : les Isles du Drac à Vif et Le Lac du Luitel. Le but de ces sorties était de découvrir le milieu naturel proche.



SORTIE COURSE D'ORIENTATION

On est allés au parc du château de Vizille à pied, avec les deux autres classes de l'école, pour faire une course d'orientation. On devait chercher des balises, par groupes de cinq. Dans chaque groupe, il y avait des parents pour nous aider.

On ne s'est pas ennuyés à chercher des balises, c'était très amusant mais c'était dur et fatiguant ! On courait beaucoup ! Quand on a du mal à en trouver une et qu'on la trouve, on a plus de bonheur dans le cœur ! Et à chaque balise, on regardait la carte avant de partir chercher la suivante.

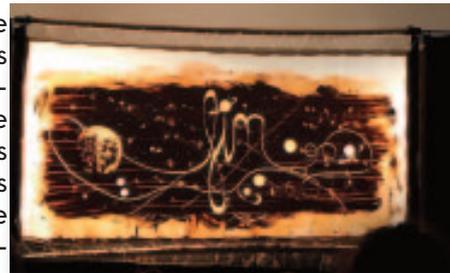
Le but ce n'était pas de gagner mais de s'amuser, comme à Koh Lanta !

C'était trop cool d'être avec nos amis, et le château est trop beau ! On s'est beaucoup amusés et on a adoré !



POURSUITE DU TRAVAIL AVEC LE FESTIVAL DES DÉLICÉS PERCHÉS ET LA COMPAGNIE TERRON.

Les interventions de l'équipe des Délicés Perchés autour du travail sur la terre et le papier ont pris fin. Les élèves des trois classes ont terminé l'année scolaire avec une présentation du spectacle Tierra Efimera de la compagnie Terron.



THÉÂTRE CLASSE DE CMI/CM2

La classe de CM a bénéficié de l'intervention d'un comédien pendant 10 séances, financées par la mairie. Ils ont pu jouer Le Petit Prince en plein air, devant leurs parents.





ESCALADE

Les classes de CP et CE1/CE2 ont pu faire de l'escalade sur 5 demi-journées grâce à la venue d'un camion d'escalade à l'école.

Que de sensations et d'émotions !!!

En cette année scolaire, les élèves du Cours Préparatoire et du Cours élémentaire ont pu découvrir l'escalade à l'école pendant 5 séances d'apprentissage sur un mur artificiel de 8 mètres de haut. Les enfants furent très impressionnés au début !!!

L'escalade pour les jeunes recèle de vertus éducatives non négligeables. C'est en effet un sport complet qui permet de développer son acuité visuelle, ses déplacements et sa coordination dans l'espace, son équilibre dans un milieu vertical et sa souplesse. Cela améliore également sa capacité de concentration car l'enfant se fixe un objectif précis et doit par conséquent faire attention à son corps et à ce qu'il ressent.

L'escalade développe la confiance en soi et le dépassement de soi mais également la confiance en l'autre car les enfants s'assurent mutuellement ! En classe, un travail préparatoire a été effectué à partir de l'étude de livres, de documentaires et le visionnage de vidéos. Les enfants ont pu apprendre entre autres le vocabulaire technique et à mettre un baudrier.

Dans un premier temps, le moniteur a pu leur expliquer les principes de sécurité et l'organisation pour que tout se déroule bien. Puis, ils se sont encordés deux à deux en se reliant aux baudriers en faisant un nœud de huit, et ont pu commencer à grimper en moulinette tout en sécurité ! La descente en moulinette fut plus compliquée pour certains !! Oser se mettre en arrière pour s'asseoir dans son baudrier dans le vide n'est pas tout à fait naturel ! Avec persévérance et motivation, tous ont pris de l'assurance. Au final, ils ont bien été étonnés de voir ce qu'ils étaient capables de faire ! Bravo pour leur courage et leur enthousiasme !

Le défi a été relevé !!



AMÉNAGEMENTS DE LA COUR ET RÉCRÉATIONS APAISÉES.

Dans la continuité du projet ENS, la commune a investi dans des bacs afin de pouvoir faire jardiner les élèves et ajouter de la verdure. Les élèves de la classe de CMI/CM2 ont réinvesti les carrés potagers derrière l'école.

Un projet de réaménagement de la cour de l'école élémentaire est en cours. En attendant, un carré de pelouse synthétique a été installé. Le Sou des écoles a financé l'achat de jeux de cour (cibles, mikados géants, jeu d'échec, et autres matériels d'EPS) afin de permettre aux élèves d'avoir accès à de nouveaux jeux pendant les temps de récréation.





FOOT À L'ÉCOLE

Les classes de CE1/CE2 et CMI/CM2 ont participé aux séances foot à l'école grâce au club de foot de Notre Dame de Mésage. Merci à Pascal Poulain et à son fils pour cette intervention bénévole.



VÉLO

Afin de valider le « Savoir Rouler », Monsieur Meunier, parent d'élève et encadrant professionnel dans le domaine du cyclisme, a proposé aux plus grands, 10 séances d'apprentissage.

Les élèves ont ainsi pu se perfectionner et apprendre les règles de bonne conduite sur la route. Une sortie vélo sur les environs a permis de clôturer ce cycle vélo.

MATERNELLE

« Jeudi 17 juin, nous sommes allés à la Vallée des Indiens en car. »

Clair de Lune et le Chef Tatanka nous ont accueillis. Ils nous ont appris à pêcher et à chasser. Les petits avec une lance et les grands avec un arc et des flèches.

Ils nous ont montré des trésors : des statues, des carquois, des flèches, des coiffes, des tomahawks. C'était joli.

Après manger, nous sommes allés dans un grand tipi. Tatanka nous a raconté l'histoire de l'attrapeur de rêve.

Nous sommes partis nous promener pour trouver des animaux d'Amérique du Nord comme des ours, un castor, un cerf.

Pour finir la journée, Tatanka nous a fait un spectacle. Il nous a montré comment il chassait assis sur son cheval. Il a fait aussi des acrobaties avec son cheval.

Nous avons passé une très bonne journée. Nous sommes contents. »

Les élèves de l'école maternelle La Romanche





PORT'ÂGE DE LIVRES À DOMICILE

Vous rencontrez des difficultés temporaires ou définitives pour vous déplacer à la bibliothèque et vous souhaitez continuer à faire de nouvelles découvertes ? **Avec le portage de livres à domicile, les livres, magazines, liseuses, CD et DVD viennent à vous !**

Il s'agit d'une initiative gratuite de la commune de Notre Dame de Mésage pour les habitants de Notre Dame de Mésage, en collaboration avec la Médiathèque de Vizille.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

En complétant le bulletin d'inscription et en s'inscrivant à la Médiathèque de Vizille.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'EMPRUNT À LA MÉDIATHÈQUE :

Tarifs par an : 5 euros (0/21 ans) ; 10 euros (Adultes) ; 5 euros (Demandeur emploi, RSA, travailleur handicapé)
Chèque à l'ordre du Trésor Public.

Il est possible d'emprunter jusqu'à 9 documents pour une durée de 3 semaines.

Coordonnées Médiathèque:

Mail : mediatheque@ville-vizille.fr

Tél. **04 76 78 86 43**

Site internet : <https://www.mediatheque-vizille.fr>

LE DÉROULEMENT :

Compléter le bulletin d'inscription et le transmettre à la Mairie.

Si nouvelle inscription à la médiathèque, celle-ci pourra se faire par l'intermédiaire du bénévole

En cas d'impossibilité de déplacement, cela peut se faire par l'intermédiaire du bénévole.

Le portage se fait le premier vendredi du mois ; Le lecteur informe la Mairie par courrier/mail/téléphone, de ses choix ou de ses goûts ou centres d'intérêts le 1er jeudi du mois au plus tard. Le bénévole sera amené à choisir pour le lecteur en fonction de la disponibilité des sélections.

Coordonnées Mairie :

Tél . **04 76 68 07 33**

Mail : livres@notredamedemesage.fr

Adresse : Place de la Mairie 38220 Notre Dame de Mésage

À PARTIR DE QUAND ?

Vendredi 3 septembre

Inscription et choix à transmettre le jeudi 2 septembre au plus tard. Le bénévole prendra contact avec vous pour échanger, vous aider à vous inscrire ou déterminer vos choix.

BULLETIN INSCRIPTION PORT'ÂGE DE LIVRES

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Déjà inscrit ? : _____

Goûts/Centres d'intérêts : _____

Vous souhaitez participer à cette initiative en tant que bénévole ? Faites-vous connaître auprès de la Mairie et vous serez mis en relation avec le lecteur.

HORAIRES D'ÉTÉ

L'accueil de la Mairie sera ouvert au public de 15h30 à 17h30 du 26 Juillet au 21 Août 2021 inclus.

65 ANS ET PLUS

Les personnes qui ont eu 65 ans en 2021 ou les nouveaux arrivants ayant 65 ans et plus, peuvent s'inscrire au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune en contactant le secrétariat de la Mairie.



Restez informé de l'actualité



Inscrivez-vous à la newsletter électronique

**En début de chaque mois,
Vous recevrez toutes les infos du mois
dans votre boîte mail.**

**Rendez-vous sur
www.notredamedemesage.fr
pour vous inscrire !**



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Voici les résultats au niveau de la commune de Notre Dame de Mésage.

PREMIER TOUR 313 votants sur 929 inscrits. Soit 33,69% de participation.

DEUXIÈME TOUR 311 votants, soit 33,48% de participation.

RÉGIONALES

1er tour

L. WauquiezLR105 ...35,59%
A. KotaracRN56 ...18,98%
N. Vallaud BelkacemPS.....48 ...16,27%
F. GrébertEELV47 ...15,93%
B. BonnelLREM186,10%
C. CukiermanPCF175,76%
C. GomezLutte ouvrière.....41,35%
Blancs17
Nul1

2ème tour

L. WauquiezLR130 ...44,98%
F. GrébertEELV122 ...42,21%
A. KotaracRN37 ...12,80%
Blancs14
Nul1

DÉPARTEMENTALES

1er tour

M. Questiaux - G. Strappazon....Union gauche - écologistes...168 ...55,26%
A-C. Soriano - L. SoubeyrandRN72 ...23,92%
B. Dulong - G. VerneyDivers centre.....55.....18,27%
S. Moser - G. ManoukianEcologistes61,99%
Blancs10
Nul2

2ème tour

M. Questiaux - G. Strappazon....Union gauche - écologistes...214...72,30%
B. Dulong - G. Verney Divers centre.....82.....27,70%
Blancs14
Nuls1

ATTENTION À LA CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous faire inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule : Tél. **04 76 68 07 33**

Mail : mairie.ndmesage@wanadoo.fr

Pensez à boire beaucoup d'eau, à ne pas sortir aux heures les plus chaudes, et à maintenir votre habitation à l'abri de la chaleur.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) mairie.fr - #canicule

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS

ET DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Vous êtes dans l'obligation de vous faire recenser dans les trois mois qui suivent votre date d'anniversaire.

Si vous avez plus de 16 ans mais que vous avez oublié de vous faire recenser, sachez qu'il n'est pas trop tard pour régulariser votre situation, jusqu'à l'âge de 25 ans.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

le STAR aime

www.defense.gouv.fr/jdc

Il suffit de vous rendre en mairie aux heures d'ouverture, muni(e) d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille à jour de vos parents.

Les jeunes ayant une double nationalité : vous munir de vos deux pièces d'identité.

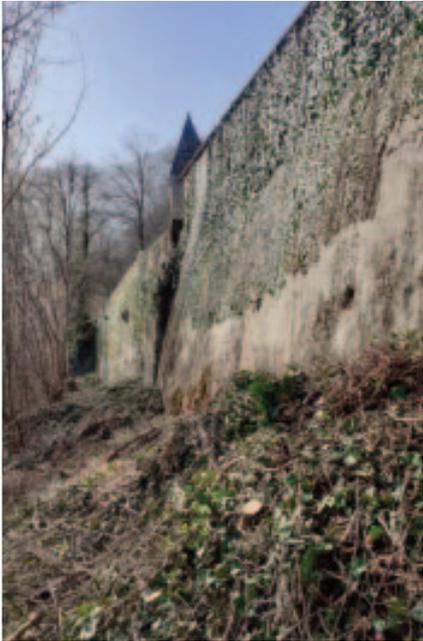
Une attestation de recensement vous sera alors remise.

Elle est à conserver, car elle vous sera réclamée pour diverses inscriptions.



VIE COMMUNALE

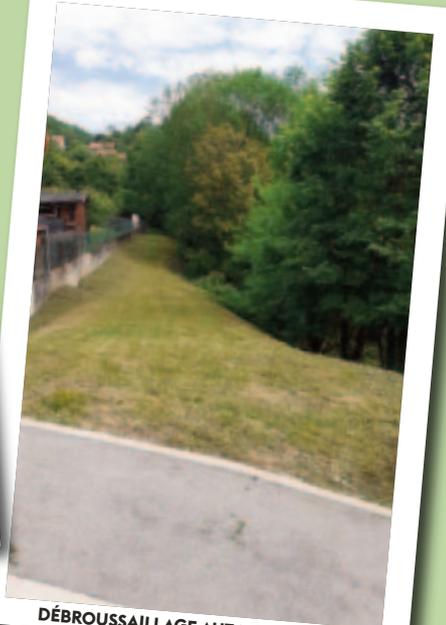
**VOICI QUELQUES
EXEMPLES DE
TRAVAUX EFFECTUÉS
CES DERNIÈRES
SEMAINES**



NETTOYAGE AUTOUR DU CIMETIÈRE SAINTE MARIE



ENTRETIEN BORDURE DE DIGUE COTÉ MOULIN

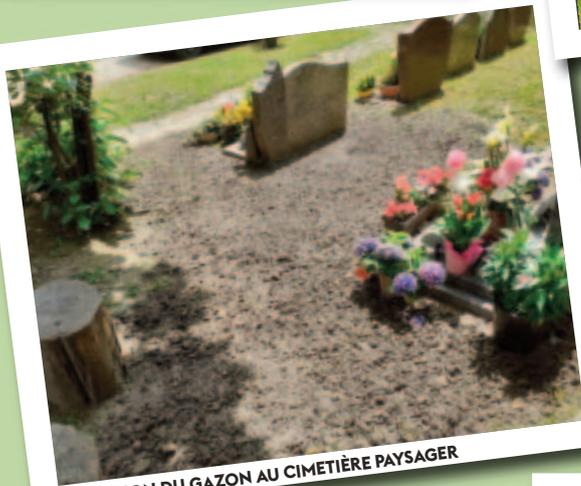


DÉBROUSSAILLAGE AUTOUR DE L'ÉCOLE



CRÉATION D'UN ABRIS DE STOCKAGE AU FOOT

**Pour la première fois
la municipalité a fait
appel à deux stagiaires
Jordan et Théo Ferrere,
sous le contrôle
de Cyrille Delaporte,
notre agent technique.
Cela s'est très bien passé,
ils ont été très impliqués
et très sérieux.
Un grand merci
à eux deux.**



RÉFECTION DU GAZON AU CIMETIÈRE PAYSAGER



RÉPARATION D'UNE CLÔTURE AU STADE DE FOOT



ENTRETIEN COTÉ TERRAIN DE TENNIS



MONTAGE D'UNE JARDINIÈRE POUR L'ÉCOLE



CHRONOPRO

Vous habitez à Notre-Dame-de-Mésage ou Saint-Pierre-de-Mésage ?

Vous souhaitez vous rendre à Vizille ou à Grenoble en correspondance avec la ligne Transisère Express 3 ? Réservez votre trajet Chronopro !

Inscrivez-vous en quelques secondes !

• Pour vous inscrire au service Chronopro, créez votre compte en ligne en accédant à la plateforme de réservation Chronopro :

<https://www.tag.fr/311-connexion-chronopro.htm>

• Vous pouvez également vous inscrire en téléchargeant l'application Chronopro disponible sur smartphone (Android et iOS).

Commandez votre trajet

Dans le sens Mésage > Vizille, une réservation sur l'application Chronopro est nécessaire pour emprunter le service. Celle-ci est possible jusqu'à 40 minutes avant le déplacement.

1. Créez votre compte.
2. Sur l'application, effectuez votre demande de prise en charge, jusqu'à 40 minutes avant votre départ, en sélectionnant un de vos trajets favoris ou votre arrêt de destination sur la carte.

3. L'application calcule instantanément la faisabilité du parcours demandé en tenant compte du nombre d'arrêts à desservir et des horaires à respecter. Si le véhicule est complet, vous êtes invité à vous enregistrer sur la course suivante.

4. Votre horaire de prise en charge est confirmé par SMS, quelques minutes avant votre départ.

5. Présentez-vous à l'arrêt de prise en charge, quelques minutes avant l'heure du rendez-vous, et montrez votre code de réservation au conducteur de la Navette.

Dans le sens Vizille > Mésage, la réservation à l'avance n'est pas obligatoire.

Bon à savoir :

- Vous pouvez visualiser l'approche du véhicule sur votre application en temps réel.
- A Vizille Chantefeulle, la correspondance vous est garantie avec la ligne Transisère Express 3, depuis ou vers Grenoble.
- Vous pouvez annuler ou modifier votre réservation directement sur l'application.

Pour acheter votre titre de transport, plusieurs solutions s'offrent à vous !

- Après de votre Relais TAG à Vizille : TABAC Loytier Bruno 49, avenue Jean Jaurès, 38220 VIZILLE
- En utilisant votre abonnement TAG : comme sur le reste du réseau TAG, vous pouvez profiter de votre abonnement en validant votre titre via votre carte OÙRA!
- Au distributeur automatique de ticket à l'arrêt Chantefeulle (Vizille).
- Directement à bord de votre Navette Chronopro : vous pouvez acheter un titre de dépannage, directement auprès du conducteur de la Navette.
- Envoyez 1H par SMS au 93 123 (facturé 1,60€ sur votre facture téléphonique)

<https://www.tag.fr/249-les-tickets-par-sms.htm>

Regardez la vidéo explicative !

<https://www.youtube.com/watch?v=IR4sd8NxnE>

Toutes les infos sur le site de la Tag

<https://www.tag.fr/chronopro>

Attention ! Nouvelles mesures sanitaires :

Le service Chronopro ne fonctionne pas le samedi.



horaires valables à partir du 31 août 2020

Saint-Pierre-de-Mésage Notre-Dame-de-Mésage → Vizille

Semaine

arrivée à Vizille	Place du Château	07 03	07 43	08 43	11 08	13 08	16 53	18 00	18 43
	Chantefeulle	07 05	07 45	08 45	11 10	13 10	16 55	18 02	18 45
départ ligne 23 vers Bibliothèques Universitaires		07 10	08 00	08 45	11 20	13 20	16 55		
départ ligne Express 3 vers Grenoble		07 10	07 50	08 55	11 15	13 15	17 00		
départ ligne 65 vers Grand'place				09 02					

Samedis

arrivée à Vizille	Place du Château	10 08	14 08
	Chantefeulle	10 10	14 10
départ ligne Express 3 vers Grenoble		10 15	14 15

Vizille → Saint-Pierre-de-Mésage Notre-Dame-de-Mésage

Semaine

arrivée ligne 65 depuis Grand'place				16 00		17 55	18 40		
arrivée ligne Express 3 depuis Grenoble		10 28	12 28	16 02	17 25	18 05	18 45		
arrivée ligne 23 depuis Bibliothèques Universitaires		10 23	12 23	16 06	17 21	18 09	18 47		
départ de Vizille	Chantefeulle	07 07	07 50	10 33	12 33	16 07	18 10	18 50	
	Place du Château	07 09	07 52	10 35	12 35	16 09	17 32	18 12	18 52

Samedis

arrivée ligne 65 depuis Grand'place (sur réservation)				16 55			
arrivée ligne Express 3 depuis Grenoble		11 58	15 58	16 58	17 58		
arrivée ligne 23 depuis Bibliothèques Universitaires							
départ de Vizille	Chantefeulle	12 03	16 03	17 03	18 03		
	Place du Château	12 05	16 05	17 05	18 05		



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Inscrivez-vous sur l'application Chronopro à télécharger sur votre smartphone ou sur le site internet www.tag.fr/chronopro.
2. Commandez un trajet pour aller à Vizille en choisissant votre horaire jusqu'à 40 minutes avant votre départ via l'application.
3. Voyagez avec votre titre de transport. En vente auprès de votre Relais TAG, au distributeur automatique de Chantefeulle, ou à bord.
4. Chronopro vous dépose à Vizille.
 - Arrêt Place du Château : correspondance 23 70
 - Arrêt Chantefeulle : correspondance 65 70 Express 3
5. Pour revenir chez vous, il suffit de commander votre horaire de retour de Vizille via l'application !



AGENCE COMMERCIALE MOBILE DE MÉTROVELO

Durant le printemps et l'été, l'agence commerciale mobile de Métrovelo sera présente sur la place de la mairie les jours suivants : 21 juillet / 1er septembre / 13 octobre, de 11h00 à 11h30.

Vous pourrez ainsi trouver le vélo qui correspond à vos besoins : vélo standard, vélo à assistance électrique (VAE), vélo pliable, vélo enfant et les nouveaux vélos-cargos pour les familles.

Pour louer un vélo au mois ou à l'année, rien de plus simple, il suffira de s'inscrire avec votre pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, permis de conduire ou passeport), votre dépôt de garantie (uniquement en RIB) et enfin votre justificatif de réduction éventuelle (voir les conditions tarifaires sur le site web Métrovelo). Vous repartirez directement avec votre vélo !

OUVERTURE DE LA CHASSE

Pour une information complète pour les habitants de la commune, l'ACCA communique les jours chassés ainsi que l'utilisation des territoires.

Pour la saison cynégétique à venir, l'activité de la chasse ouvrira le dimanche 12 septembre 2021 et se clôturera le 28 février 2022 pour le département de l'Isère.

Sur la commune de Notre Dame de Mésage, les jours de chasse sont les suivants :

- du dimanche 12 septembre 2021 au dimanche 10 janvier 2022 : tous les jours sauf les vendredis.

La chasse au gros gibier (battue) se pratique tous les mercredis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés éventuels (sauf si vendredi).

- du dimanche 10 janvier au dimanche 31 janvier 2022, uniquement en battue les mercredis, jeudis, samedis et dimanches.

- du lundi 1er février au dimanche 28 février 2022, uniquement en battue les samedis et dimanches.

Sur les terrains communaux les battues sont signalées par des panneaux « chasse en cours ».

Le chemin reste ouvert au public mais il faut rester prudent et se renseigner auprès du premier chasseur rencontré pour connaître la direction de fuite du gibier ainsi que de l'organisation de la battue. Il est préférable de porter des tenues claires ou vives, de privilégier les sentiers balisés ou régulièrement empruntés, de signaler sa présence aux chasseurs (en parlant ou en faisant signe).

Concernant le terrain militaire situé en sa totalité sur la commune de Notre Dame de Mésage, ce terrain est totalement interdit à tous publics par décret ministériel n° 81-132 du 6 février 1981. Il est délimité par des panneaux « terrain militaire entrée interdite ».

L'ACCA est locataire du dit terrain par bail avec France-Domaine et à ce titre peut y pratiquer la chasse en toute légalité.

De plus il est demandé aux sociétaires de l'ACCA, dans la mesure du possible, de privilégier l'activité de la chasse sur ce périmètre interdit au public dans le but de ne pas gêner les autres utilisateurs de la nature.





AGIL - Saison 2021-2022

Envie de bouger, vous défouler, vous ressourcer ou tout simplement créer ?

En quête d'une activité sportive pour vos enfants ? L'AGIL vous attend...

RDV en septembre pour la reprise des cours de l'AGIL (sous réserve du protocole sanitaire en vigueur à cette date) :

Gym, fitness, zumb' adultes :
lundi 13 septembre
à 18h, 19h et 20h

Zumb'enfants :
mercredi 15 septembre à 17h

Yoga :
jeudi 23 septembre à 18h30

Art floral :
jeudi 23 septembre à 18h

Ces dates sont susceptibles d'évoluer.

<https://sites.google.com/view/agilmessage/accueil>

N'hésitez pas à consulter notre site web ou à nous contacter :
Email : agilmessage@orange.fr

Bel été à toutes et tous !

Le bureau
et les intervenantes de l'AGIL
Annie, Marie, Stéphanie,
Pascale, Mauricette et Sonia



Yes-Yoga Et Sophrologie



Pour la saison 2021-2022, l'Association Yes-Yoga Et Sophrologie vous propose des ateliers collectifs mensuels en intérieur ou en extérieur les samedis de 9h30 à 12h, motivation et enthousiasme sont amplement suffisants pour y participer.

Les pratiques et techniques enseignées en :

>Yoga : développent la capacité respiratoire, le renforcement musculaire et ligamentaire, favorisent l'apaisement du mental et la gestion des émotions, la conscience de soi, renforcent la concentration, stimulent l'énergie vitale...

>Sophrologie caycédienne : se fonde sur un entraînement

personnel basé sur des techniques de relaxation dynamique et d'activation du corps et de l'esprit. Elles permettent de mieux se connaître, de favoriser un état de sérénité, de bien-être et de renforcer les attitudes positives dans la vie de tous les jours.

Nous sommes aussi à l'écoute de vos demandes, n'hésitez pas à les formuler.

A noter dans votre agenda, le 1er atelier de la saison Samedi 18 septembre
Lors de votre pré-inscription, les conditions de pratique et de lieu seront précisées

<https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com>

D'avantage encore dans ce contexte... nous vous souhaitons un été serein, lumineux, convivial et aurons plaisir à vous accompagner dans la découverte et la pratique de nos disciplines,

Patricia et Camille
Association
Yes-Yoga Et Sophrologie
37 Allée du Connex
38220 NOTRE DAME
DE MESSAGE
06 67 97 66 06

FESTI MESA JOIE

Chers Mésageoises,
Mésageois,

Ce début d'été 2021 permet tous les espoirs de reprise des événements culturels qui nous ont tant manqué, et le FESTI MESA'JOIE n'est pas en reste.

Ainsi, nous travaillons à une nouvelle formule spéciale 2021 ! Retenez d'ores et déjà les dates du 15/16/17 octobre 2021 et guettez nos prochains messages qui dévoileront les modalités de cette Edition Spéciale.

Bel été à toutes et tous, et à très vite autour de nouvelles festivités.

L'équipe du FestiMesaJoie



"COSMOCITÉ", "PULSAR" OU "MICROMEGA" ?



À vous de choisir le nom du futur CENTRE DE SCIENCES DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE ! Votez en ligne jusqu'au 15 septembre 2021.

- Le Centre de sciences de la métropole grenobloise ouvrira ses portes à Pont-de-Claix fin 2022.
- Les visiteurs découvriront un lieu dédié aux sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement, avec des salles d'expositions, une salle immersive 3D, un planétarium ou encore un belvédère.
- Parce que le futur Centre de Sciences représente un enjeu pour tout le territoire, la Métropole souhaite associer chaque métropolitain, et tout visiteur potentiel, au choix de son nom.

• Pour participer, c'est simple et rapide ! Entre le 28 mai et le 15 septembre 2021, votez en ligne sur www.lametro.fr pour l'un des trois noms proposés par l'équipe projet du Centre de sciences : "Cosmocité", "Pulsar" ou "Micromega". La consultation est ouverte à tous.

• Le nom retenu sera communiqué à l'automne 2021.

LES 3 PROPOSITIONS

"Cosmocité"

Le cosmos fait référence à l'univers, l'infiniment grand. La cité évoque une ville, une communauté de citoyens. **Aller à Cosmocité, c'est... :**

- Visiter une cité dédiée à l'univers
- Comprendre que les sciences ont des conséquences directes sur les sociétés
- Devenir un citoyen éclairé, par l'apprentissage de la démarche scientifique

"Micromega"

Le suffixe micro suggère l'infiniment petit et mega évoque l'infiniment grand. Micromégas est un conte philosophique de Voltaire.

Aller à Micromega, c'est... :

- Faire l'expérience de l'infiniment grand et l'infiniment petit
- Comprendre que la recherche scientifique est infinie
- Découvrir de nouveaux savoirs, comme le géant Micromégas
- S'inscrire dans la tradition des Lumières, où la raison s'exerce

"Pulsar"

Le pulsar est une étoile à neutrons tournant très rapidement sur elle-même. La pulsation mesure le rythme du pouls, qui marque le battement cardiaque. En musique, la pulsation est l'accent marqué au début de chaque temps.

Aller à Pulsar, c'est... :

- Vivre une émotion forte, palpitante, qui fait battre les cœurs
- Participer au rayonnement de la culture scientifique
- S'inscrire dans un quartier vivant, avec une école de musique, des habitants...



À VOUS DE CHOISIR !



FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régionale

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

2021 : Des indicateurs à la hausse

L'année 2020 a été une année record en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une hausse explosive du nombre de nids découverts (2900 en 2020 contre 786 en 2019). Malgré un hiver plus rigoureux et des gelées tardives, ce printemps 2021 enregistre déjà un nombre de nids primaires équivalent à la même période en 2020 !

Sans préjuger de l'évolution attendue sur l'été-automne prochain, cela nous incite à la plus grande vigilance ...

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

LE FRELON ASIATIQUE

SIGNEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches

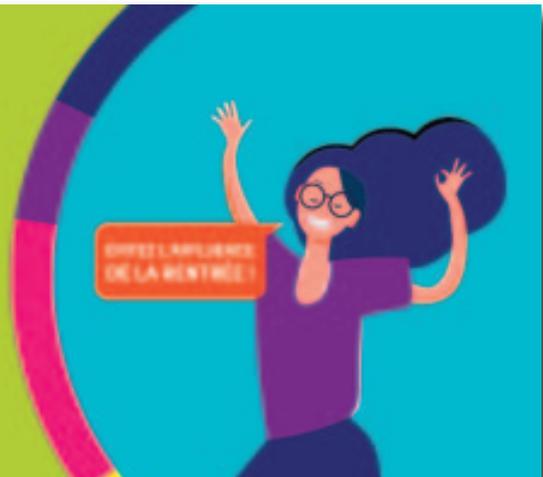
NID PRIMAIRE

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE

Abonnements TAG

Les abonnements de septembre (paiement au comptant) sont déjà disponibles en agences de Mobilité !



Plus d'informations sur tag.fr/prevente



MOUSTIQUE TIGRE

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre est particulièrement nuisant, car il pique principalement le jour et est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Des gestes simples permettent de limiter sa prolifération.

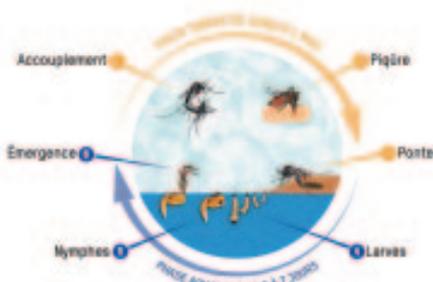
Les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les jardins, sur les terrasses et balcons. Aussi en supprimant l'eau de ces lieux, vous limiterez son expansion.

L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun Nom scientifique	Moustique tigre <i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)	

LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



L'ASTUCE !

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.



POUR UNE CRÉATION OU UN RENOUELEMENT, consultez directement le site du gouvernement service-public.fr afin de remplir le formulaire en ligne. Vous pouvez vous adresser aux mairies habilitées suivantes : VIZILLE / ECHIROLLES / EYBENS / SAINT-MARTIN D'HERES / SAINT-EGREVE / LE PONT DE CLAIX / LA MURE / FONTAINE / GRENOBLE / MEYLAN / VIF / SASSENAGE / MEYLAN. Toute demande se fait sur rendez-vous. Pensez à contacter la mairie concernée par téléphone ou par courriel.



ALLO FAMILLES ISÈRE

La crise sanitaire perdure et avec elle, la fatigue émotionnelle de la population augmente. Parmi les plus impactés, les jeunes, adolescents et étudiants, les parents, les personnes isolées, les personnes âgées... C'est pourquoi le Département a décidé de maintenir le numéro vert Allo Familles Isère créé lors du premier confinement.

Ce dispositif d'écoute et de conseil ANONYME et GRATUIT est ouvert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. Il est à l'écoute des Isérois qui traversent un moment de fragilité, de détresse, et ont besoin d'être entendus ou conseillés.

Derrière le combiné, plus de 80 professionnels du Département du corps médico-social, qualifiés et pluridisciplinaires, tenus à une neutralité bienveillante dans le strict respect des règles de confidentialité.

**Vous avez besoin d'être entendu et d'être soutenu ?
Appelez le 0800 00 38 38.**





INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'été

L'accueil de la Mairie sera ouvert au public de 15h30 à 17h30 du 26 Juillet au 21 Août 2021 inclus.

04 76 68 07 33

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

ÉCOLE

ÉCOLE MATERNELLE 04 76 08 31 02

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 04 76 68 12 85

GENDARMERIE : 17

DÉCHETS

COLLECTE

La collecte des déchets ménagers se fait le **lundi matin** sur toute la Commune.

Merci de sortir vos bacs le dimanche soir (le lundi soir si lundi férié).

NUMÉRO VERT CONCERNANT LA COLLECTE ET LA GESTION DES DÉCHETS : 0800 500 027

(Commande de bac pour les déchets ménagers, date de la collecte des encombrants, etc.)

LES DÉCHÈTERIES

Péage du Vizille

Rue du Maquis de l'Oisans
38220 Vizille

Champ sur Drac

Rue Léo Lagrange
38560 Champ-sur-Drac

Vaulnaveys-Le-Haut

D5E-38410 Vaulnaveys-le-Haut

HORAIRE DÉCHÈTERIE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
Vizille	fermé	12h30-18h	12h30-18h	12h30-18h	9h-12h 13h15-18h	9h-12h 13h15-18h	PROXI
Champ-sur-Drac	9h-12h 13h30-18h	13h15-18h	9h-12h 13h30-18h	13h15-18h	9h-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h	PROXI +
Vaulnaveys-le-Haut	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	8h45-12h 13h-18h	MAXI

Renseignements : lametro.fr / 0 800 500 027

MEDICAL

POMPIERS : 18

URGENCES : 112

depuis un portable

SAMU ET CENTRE ANTI-POISON : 15
(en cas d'urgence)

URGENCES MÉDICALES

08 10 15 33 33

PHARMACIE DE GARDE

Servigardes vous informe par téléphone 0825742030 0,15€/minute
www.servigardes.fr



MAISON MÉDICALE

DE GARDE DE VIZILLE

04 76 08 47 09

• Du lundi au vendredi
20h-23h

• Le samedi
14h-18h et 19h-23h

• Le dimanche
9h-12h, 14h-18h et 20h-23h

Les accès directs sont déconseillés. Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.



TRÉSOR PUBLIC

Depuis le 7 décembre 2020, les horaires de la Trésorerie de Vizille ont changé.

Désormais, le public sera reçu les **mardis et jeudis de 8h45 à 12h**

Et depuis le 1er janvier 2021, le recouvrement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation a été transféré au Centre des Impôts, avenue Rhin et Danube à Grenoble. Pour autant, la réception du public est maintenue à Vizille.

EAU

POTABLE et ASSAINISSEMENT

Coordonnées utiles à vos démarches :

• Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...)

• Souscription d'abonnement, résiliation, facturation

04 57 04 07 77 ou

www.eauxdegrenoblealpes.fr

Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Message pourront se rendre aussi, s'ils le désirent, à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix (du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 11h30).

• Problèmes techniques liés à l'assainissement : 0 800 500 048

• Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27

VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au : 0 800 500 027

ou en ligne sur le site lametro.fr

Cette ligne est ouverte

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Les prochaines consultations architecturales auront lieu en mairie, l'après-midi du jeudi 7 octobre 2021. Uniquement sur rdv auprès de l'architecte conseil au 04 57 38 50 59.

vosre photo de la commune ici ?

Envoyez-la par mail à :
communication@notredamedemesage.fr



© Fanny Bonfils



Au Fil
des **Pages**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Dépôt légal 3^e trimestre 2021
Responsable de Publication :
Jérôme BUISSON
Comité de rédaction :
Commission Communication
Graphisme Mise en Page : Print
Impression : Mairie
Tirage : 520 exemplaires

MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie

38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : mairie.ndmesage@wanadoo.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

MAIRIE - OUVERTURE AU PUBLIC

L'accueil de la Mairie
sera ouvert au public
de 15h30 à 17h30
du 26 Juillet
au 21 Août 2021 inclus.

*En dehors de ces horaires,
vous pouvez laisser un message
sur le répondeur de la Mairie.*

COMMUNICATION

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site
www.notredamedemesage.fr
et surtout abonnez-vous à la lettre électronique
mensuelle d'informations (newsletter).